

Maire

Greffier-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le mercredi 21 décembre 2022 à 20h10, au Centre communautaire, située au 2842, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton. Sont présents à cette séance :

Conseiller #1 - monsieur Louis-Philippe Thauvette
Conseiller #3 - monsieur Jean Giroux-Gagné
Conseiller #4 - monsieur Mario Pitre
Conseiller #5 - madame Geneviève Raymond
Conseiller #6 - madame Aline Charbonneau

Tous formant quorum, sous la présidence du maire, M. Shawn Campbell

Le directeur général et greffier-trésorier, monsieur François Day, est également présent.

La séance s'est déroulée une première fois sans adoption de l'ordre du jour. Elle a été reprise en débutant avec l'adoption de l'ordre du jour. Le déroulement de la deuxième séance a été intégralement reprise comme la première.

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Le maire, Shawn Campbell, fait lecture de l'ordre du jour.

23-12-23

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Giroux-Gagné
ET RÉSOLU,

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Budget 2023 - Adoption des prévisions de revenus et dépenses
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2023-2025
4. Questions des citoyens
5. Levée de la séance

ADOPTÉ À MAJORITÉ DES CONSEILLERS
Mario Pitre ayant voté contre.

2. **Budget 2023 – Adoption des prévisions de revenus et dépenses**

22-12-24

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code Municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Giroux-Gagné
ET RÉSOLU,

Que les prévisions des revenus et dépenses de la municipalité pour l'année 2023 soient adoptées comme suit :

Maire

Greffier-trésorier

Revenus

	BUDGET 2022	BUDGET 2023	Variation
Taxes foncières générales	1 872 670 \$	1 889 470 \$	16 800 \$
Taxes de secteur	1 370 \$	1 370 \$	0 \$
Tarifs pour services municipaux	427 670 \$	395 040 \$	-32 630 \$
Paiements tenant lieu de taxes	15 000 \$	15 230 \$	230 \$
Services rendus	23 450 \$	31 870 \$	8 420 \$
Imposition de droits	65 100 \$	65 100 \$	0 \$
Autres revenus	16 000 \$	14 750 \$	-1 250 \$
Sous-total	2 421 260 \$	2 412 830 \$	-8 430 \$
Transferts	239 600 \$	261 470 \$	21 870 \$
TOTAL	2 660 860 \$	2 674 300 \$	13 440 \$

Dépenses

Département	Budget 2022	Budget 2023	Variation
Administration générale	378 010 \$	461 100 \$	83 090 \$
Sécurité publique	437 930 \$	466 170 \$	28 240 \$
Transports	582 000 \$	663 280 \$	81 280 \$
Hygiène du milieu	430 800 \$	397 100 \$	-33 700 \$
Aménagement	113 210 \$	196 900 \$	83 690 \$
Loisirs et culture	175 350 \$	249 190 \$	73 840 \$
Frais de financement	40 700 \$	47 760 \$	7 060 \$
TOTAL	2 158 000 \$	2 481 500 \$	323 500 \$

	Budget 2022	Budget 2023
Revenus (page 4)	2 660 860 \$	2 674 300 \$
Règlement d'emprunt	151 430 \$	100 000 \$
Appropriation du surplus	4 430 \$	0 \$
Appropriation fonds de réserve	3 210 \$	0 \$
TOTAL	2 819 930 \$	2 774 300 \$
Fonds réservés	0 \$	3 700 \$
Dépenses (page 5)	2 158 000 \$	2 481 500 \$
Remboursement de la dette	118 950 \$	15 100 \$
Immobilisations	542 980 \$	274 000 \$
TOTAL	2 819 930 \$	2 774 300 \$

ADOPTÉ À MAJORITÉ DES CONSEILLERS
Mario Pitre et Louis-Philippe Thauvette ayant voté contre

Maire

Greffier-trésorier

3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2022-2024

22-12-25

CONSIDÉRANT les dispositions contenues à l'article 953.1 du Code municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Giroux-Gagné

D'établir le programme triennal d'immobilisations de la municipalité pour les années 2022, 2023 et 2024 comme suit :

Projets				Fonds de roulement	Emprunt	Subventions	TOTAL
Voirie et transports	2023	2024	2025				
Achat - Camion déneigement		350 000 \$			350 000 \$		350 000 \$
Chemin Grand St Patrice (est)	225 000 \$				100 000 \$	125 000 \$	225 000 \$
Réseau d'aqueduc	25 000 \$	100 000 \$	100 000 \$		175 000 \$	50 000 \$	225 000 \$
Rénovations bâtiments	24 000 \$					24 000 \$	24 000 \$
Total	274 000 \$	450 000 \$	100 000 \$		625 000 \$	175 000 \$	824 000 \$

Loisirs et parcs

Terrain de baseball - Luminaires et aménagement		75 000 \$	25 000 \$	10 000 \$		90 000 \$	100 000 \$
---	--	-----------	-----------	-----------	--	-----------	------------

Administration

Hôtel de ville et garage municipal		300 000 \$	300 000 \$		400 000 \$	200 000 \$	600 000 \$
------------------------------------	--	------------	------------	--	------------	------------	------------

REJETÉ À MAJORITÉ DES CONSEILLERS

Jean Giroux-Gagné ayant voté pour.

4. Questions des citoyens

Le maire invite les citoyens qui le désirent à poser des questions.

22-12-26

5. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé et n'ayant plus d'autre sujet à discuter,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Giroux-Gagné

APPUYÉ PAR : Geneviève Raymond

ET RÉSOLU,

QUE la séance extraordinaire du 21 décembre 2022 soit levée à 20h35.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Maire

Directeur général et greffier-trésorier

Je, Shawn Campbell, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire